

Arrêté de la DACS du 14 septembre 2009 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC0920983A

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2007 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Montpellier ;

Vu la proposition de la première présidente de la cour d'appel de Montpellier, en date du 3 septembre 2009,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Montpellier :

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Patrick Ceccotti, dirigeant de société, premier vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Montpellier, titulaire, en remplacement de M. Michel Fromont.

M. François Combeleran, dirigeant de société, trésorier de la chambre de commerce et d'industrie de Montpellier, titulaire, en remplacement de M. Jamal Saoudi.

M. Roch Pouzoulet, dirigeant de société, suppléant, en remplacement de M. Jean-Michel Miras.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 14 septembre 2009.

Pour la ministre d'Etat, garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés
et par délégation :

La sous-directrice du droit économique,

C. GUÉGUEN